

DECISION D'APPROBATION DE MODELES
N° 92.00.613.006.1 DU 31 DECEMBRE 1992

Groupe de pesage-étiquetage METTLER
modèles LI6-GTi et LIM-GTi équipé du dispositif d'amenée,
d'emballage et d'évacuation des paquets
WALDYS ou AUTOMAC modèle A33

(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

FABRICANT

METTLER-TOLEDO (Albstadt) GmbH, Gartens-
trasse 86, 7470 Albstadt 1 (Allemagne).

DEMANDEUR

METTLER-TOLEDO S.A., 18-20, avenue de la
Pépinière, 78220 Viroflay.

OBJET

La présente décision complète la décision
n° 92.00.611.023.1 du 11 août 1992 (1) relative
au groupe de pesage-étiquetage METTLER mo-
dèles LI6-GTi et LIM-GTi.

CARACTERISTIQUES

Le groupe de pesage-étiquetage METTLER mo-
dèles LI6-GTi et LIM-GTi faisant l'objet de la
présente décision diffère du modèle approuvé par
la décision précitée par le fait qu'il est équipé
d'un dispositif d'amenée, d'emballage et d'éva-

cuation des paquets, de la marque WALDYS ou
AUTOMAC modèle A33.

En particulier :

- le dispositif récepteur de charge est modifié de façon à permettre le passage des courroies de la bande de transport des paquets et l'enregistrement d'une pesée lorsque la bande de transport est arrêtée et abaissée,
- le dispositif imprimeur est transféré dans un boîtier séparé qui effectue le dépôt par jet d'air comprimé de l'étiquette imprimée sur le paquet,
- le dispositif d'amenée et d'évacuation des paquets est constitué de bandes de transport et de cellules photo-électriques détectant le passage des paquets,
- le dispositif d'emballage est constitué d'un automate qui entoure d'un film plastique chaque paquet.

Le dispositif indicateur est relié au dispositif ré-
cepteur de charge et au dispositif imprimeur par
l'intermédiaire de câbles.

Les caractéristiques métrologiques du groupe de
pesage-étiquetage METTLER modèles LI6-GTi
et LIM-GTi sont inchangées. Néanmoins, la va-
leur maximale des paquets est fixée à 6 kg
lorsque le dispositif d'emballage est en fonction-
nement. La cadence maximale possible est de 28
pesées par minute.

CONDITIONS PARTICULIERES DE CONSTRUCTION

Le groupe de pesage-étiquetage METTLER mo-
dèles LI6-GTi et LIM-GTi est équipé d'une inter-

(1) Revue de Métrologie, août 1992, page 1207.

face de type boucle de courant passive. Tout organe périphérique connecté par cette interface est un dispositif secondaire et les informations qu'il délivre ne peuvent en aucun cas être utilisées pour les opérations énumérées à l'article 26 du décret n° 88-682 du 6 mai 1988.

SCELLEMENTS

Le groupe de pesage-étiquetage METTLER modèles LI6-GTi et LIM-GTi est muni d'un dispositif de scellement conforme au plan annexé à la présente décision.

RESTRICTIONS D'EMPLOI

Le groupe de pesage-étiquetage METTLER modèles LI6-GTi et LIM-GTi ne peut pas être inséré dans le système de balances METTLER modèle h approuvé par la décision n° 91.00.612.006.1 du 30 juillet 1991 (2) pour effectuer la vente accompagnée.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Le groupe de pesage-étiquetage METTLER modèles LI6-GTi et LIM-GTi peut être présenté à la vérification primitive sur son lieu d'utilisation.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision porte les inscriptions suivantes :

- marque, modèle et numéro de l'instrument,
- caractéristiques métrologiques et classe de précision,
- numéro et date de la présente décision,
- mention "INTERDIT POUR LA VENTE DIRECTE AU PUBLIC",
- cadence maximale d'utilisation.

Les valeurs de la portée maximale, de la portée minimale et de l'échelon ainsi que la mention "INTERDIT POUR LA VENTE DIRECTE AU PUBLIC" sont rappelées à proximité des résultats de pesage.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

VALIDITE

La présente décision a une validité limitée au 11 août 2002.

ANNEXES

Notice descriptive.

Plan de scellement n° 5879-1.

Vue d'ensemble n° 5879-2.

Photographie n° 5879-3.

Plaque d'identification n° 5879-4.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

(2) *Revue de Métrologie*, août 1991, page 838.

NOTICE DESCRIPTIVE

Groupe de pesage-étiquetage METTLER
modèles LI6-GTi et LIM-GTi
équipé du dispositif d'amenée,
d'emballage et d'évacuation des paquets
WALDYS ou AUTOMAC modèle A33

DESCRIPTION :

Les éléments constitutifs des dispositifs d'amenée, d'emballage et d'évacuation des paquets WALDYS ou AUTOMAC modèle A33 sont indiqués sur le schéma annexé.

FONCTIONNEMENT :

Le dispositif est mis en fonctionnement à l'aide du bouton marche/arrêt de la console.

Le paquet est amené jusqu'au dispositif d'emballage où un automate l'entoure d'un film plastique.

Le paquet est ensuite transporté par une bande d'amenée jusqu'à une bande de transport située au-dessus du dispositif récepteur de charge. La première cellule photo-électrique détecte l'arrivée du paquet. La bande de transport est aussitôt arrêtée et abaissée.

L'enregistrement de la pesée est effectué lorsque l'équilibre est stable.

La bande de transport est relevée et remise en marche pour amener le paquet vers le dispositif imprimeur.

La deuxième cellule photo-électrique détecte l'arrivée du paquet et arrête la bande d'évacuation. Le dispositif imprimeur édite une étiquette qui est apposée sur le paquet à l'aide d'un jet d'air comprimé.

La bande d'évacuation se remet alors en marche pour évacuer le paquet.

FORMATS D'ETIQUETTES :

Les formats d'étiquettes suivants sont réalisables :

46 mm × 43 mm ;
46 mm × 62 mm ;
46 mm × 81 mm ;
et 46 mm × 102 mm.

TAILLES DES EMBALLAGES :

Longueur de 110 mm à 300 mm,
Largeur de 90 mm à 200 mm,
Hauteur de 10 mm à 16 mm.

CADENCE :

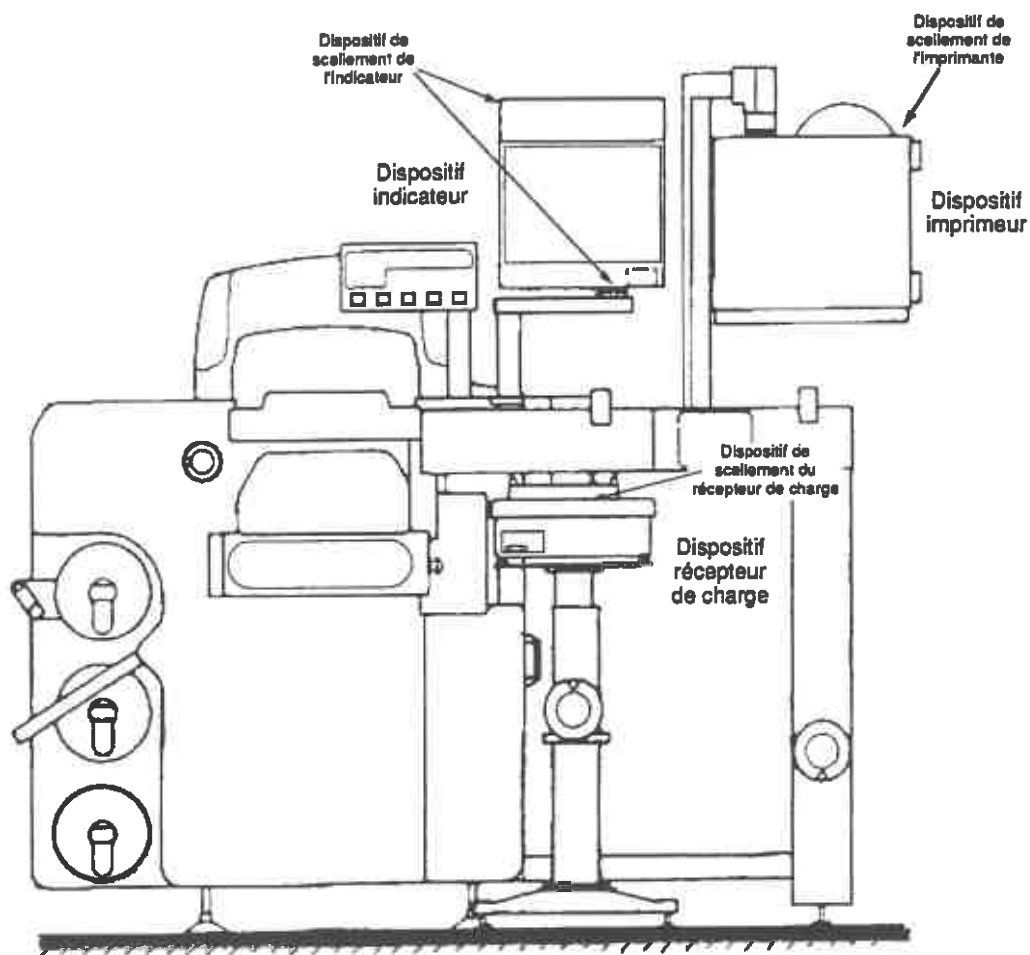
La cadence maximale possible est de 28 pesées par minute.



■ N° 5879-1

GROUPE DE PESAGE-ETIQUETAGE METTLER LI6-GTi ET LIM-GTi EQUIPE DU DISPOSITIF D'AMENEE, D'EMBALLAGE ET D'EVACUATION DES PAQUETS WALDYS OU AUTOMAC A33

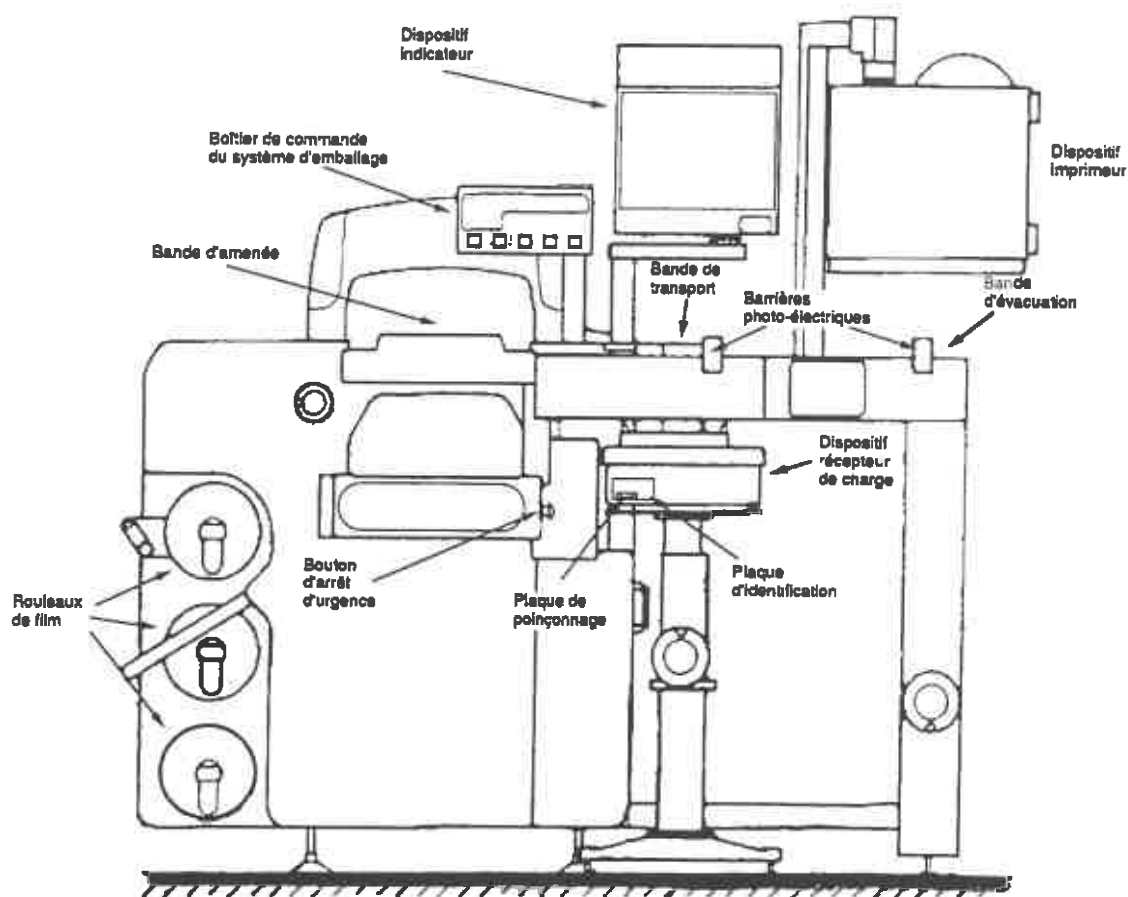
Plan de scellement



■ N° 5879-2

GROUPE DE PESAGE-ETIQUETAGE METTLER LI6-GT1 ET LIM-GT1 EQUIPE DU DISPOSITIF D'AMENEE, D'EMBALLAGE ET D'EVACUATION DES PAQUETS WALDYS OU AUTOMAC A33

Vue d'ensemble



■ N° 5879-4

GROUPE DE PESAGE-ETIQUETAGE METTLER LI6-GT1 ET LIM-GT1 EQUIPE DU DISPOSITIF D'AMENEE, D'EMBALLAGE ET D'EVACUATION DES PAQUETS WALDYS OU AUTOMAC A33

Plaque d'identification

Groupe de pesage-étiquetage METTLER

Max ... kg	T = - ... kg	Du = 0,01 F/kg	Modèle :
Min ... g	e=dd=dt= ... g	Dp = 0,05 F	N° :

INTERDIT POUR LA VENTE DIRECTE AU PUBLIC
 Vente/Service Après-Vente
 Mettler-Toledo s.a.
 78220 Viroflay
 tél : (1) 30 97 17 17

Cadence maximale d'utilisation : 28 paquets/mn
 DECISION D'APPROBATION DE MODELE
 N° du
 220/240V 50/60 Hz 30W
 Mettler-Toledo (Albstadt) GmbH
 D-7470 Albstadt 1
 Fabriqué en Allemagne

III



■ N° 5879-3

**GROUPE DE PESAGE-ETIQUETAGE METTLER LI6-GT1 ET LIM-GT1 EQUIPE DU DISPOSITIF D'AMENEE,
D'EMBALLAGE ET D'EVACUATION DES PAQUETS WALDYS OU AUTOMAC A33**

